



# DEVENEZ AUXILIAIRE DE PUERICULTURE EN COLLECTIVITE TERRITORIALE

- Un métier en relation avec des jeunes enfants
- Pour favoriser leur épanouissement
- Qui répond à une forte demande des collectivités

## REJOIGNEZ LE CFA DES METIERS TERRITORIAUX DU CNFPT ÎLE-DE-FRANCE POUR :

- Accompagner les enfants accueillis dans les crèches et haltes-garderies
- Privilégier l'éveil et l'autonomie des enfants à leur rythme
- Favoriser la communication avec l'enfant et son entourage,
- Travailler au sein d'une équipe de professionnels.

Le **CFA** des métiers territoriaux du **CNFPT** vous propose de préparer le Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture grâce à une **formation en apprentissage gratuite et rémunérée**.

### CONDITIONS D'INSCRIPTION

Etre âgé de 17 à 30 ans et motivé par les métiers de la petite enfance et le service public

### CALENDRIER DE LA FORMATION

INSCRIPTIONS : jusqu'au 4 mars 2019

FORMATION : septembre 2019 à juin 2021

### COORDONNEES

**CFA DES METIERS TERRITORIAUX DU CNFPT ÎLE-DE-FRANCE**

165 rue Jean-Jacques ROUSSEAU - Technopolis

92130 ISSY-LES-MOULINEAUX

Tél. : 01 46 48 46 30 - [secretariat.cfa@cnfpt.fr](mailto:secretariat.cfa@cnfpt.fr) - [www.cnfpt.fr](http://www.cnfpt.fr)

 **île de France**



QUAND LES TALENTS  
GRANDISSENT,  
LES COLLECTIVITES  
PROGRESSENT

## AVEC LE CFA DES METIERS TERRITORIAUX DU CNFPT, VOUS BENEFICIEZ :

- d'un **service de placement** en collectivité et du suivi de votre candidature jusqu'à la signature d'un contrat d'apprentissage,
- d'un **stage d'accès à l'apprentissage et au métier** pour consolider votre projet de formation en alternance et rencontrer des professionnels de collectivités territoriales,
- de **l'accompagnement d'un professionnel** qualifié et formé qui exerce votre futur métier en collectivité,
- d'une présentation des **missions des collectivités locales** et des possibilités d'évolution de carrière qu'offre la Fonction Publique Territoriale,
- d'une **préparation intensive au concours** d'accès au cadre d'emploi à l'issue de votre diplôme.

## POUR VOUS INSCRIRE AU CFA, IL FAUT :

- être âgé de **17 à 30 ans** - aucun critère de diplôme n'est exigé,
- réussir les épreuves de sélection à l'entrée en formation,
- être motivé par l'exercice de ce métier en collectivité territoriale.

## CALENDRIER D'INSCRIPTIONS ET DE FORMATION

Le CFA accueille **tous les ans** une centaine d'apprentis.

**Attention, les inscriptions ont lieu entre décembre et mars pour une rentrée en septembre !**

Dès l'ouverture des inscriptions, les dossiers sont [téléchargeables](#) sur le site de la délégation de Première Couronne du CNFPT

Jusqu'au 4 mars	27 mars/10 mai	20 mai /12 juillet	septembre 19 /juillet 21
Inscriptions au CFA	Épreuves de sélection réglementaires	Stage d'accès Signature des contrats	Formation et diplôme Préparation concours

### CONTENU INDICATIF DES EPREUVES DE SELECTION POUR L'ENTREE EN FORMATION \*

- ➔ Test d'aptitude au raisonnement logique, à l'attention et à l'organisation
- ➔ Epreuve de culture générale et professionnelle
- ➔ Entretien oral portant sur la profession et la motivation

## LA FORMATION SE DEROULE AU CFA DES METIERS TERRITORIAUX DU CNFPT ÎLE-DE-FRANCE 165, rue Jean-Jacques Rousseau 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX



### Moyens d'accès

- ➔ **RER** Ligne C - station Issy
- ➔ **Métro** Ligne 12 - station mairie d'Issy
- ➔ **Tramway** Ligne T2 La Défense/Porte de Versailles station Jacques-Henri Lartigue
- ➔ **Bus** 123 - station Issy RER

**Correspondances possibles à Porte de Versailles :**  
métro Ligne 12 /Tramway Ligne 3

\* le contenu des épreuves de sélection pour l'entrée en formation peut varier selon le niveau initial des candidats. Les modalités de ces épreuves sont précisées dans le dossier d'inscription